FFR LIGUE RÉGIONALE BRETAGNE

Ligue Régionale Bretagne de Rugby

Fédération Française de Rugby
33, rue de la Frébardière - 35135 CHANTEPIE ☎ : 02.99.86.08.15 - 🖷 : 02.99.86.08.16
E-mail : ligue@bretagnerugby.fr - Web : www.bretagnerugby.fr

Avis d'Informations n°1785 du 21 mai 2020

FFR BRETAGNE

COVID-19 : Réouverture prochaine du siège de la Ligue Régionale
Informations post confinement du Ministère des Sports
Plan de reprise d'activités rugby de la Fédération & recensement des COVID Manager de club
Projet de championnats territoriaux seniors masculins à XV
Volet financier du plan de relance du rugby français & prélèvements des cotisations par la Ligue
Nouveaux Certificats de Qualification Professionnelle 2020/2021 de l'inter Ligue Grand Ouest
Informations administratives

Infomations COVID-19

Réouveture prochaine du siège de la Ligue Régionale

Dans le cadre de l'actuelle début de phase post confinement, le siège de la Ligue Régionale devrait de nouveau être ouvert au public à compter du mardi 2 juin 2020. Selon les préconisations des pouvoirs publics, les mesures barrières ainsi que les règles de distanciation seront mises en place, affichées et devront scrupuleusement être observées par toutes personnes se présentant dans les locaux de la Ligue Bretagne. A titre informatif, et jusquà nouvel ordre, l'accès au siège de la Ligue Régionale restera limitée à 10 personnes maximum.

Par ailleurs, nous précisons que les équipes salariées de la Ligue Régionale retrouveront une activité pleine à compter du mardi 2 juin 2020, soit au site du siège de la Ligue Régionale, soit en télétravail. D'ici cette échéance, la veille des messageries électroniques est assurée, notamment la messagerie générique de la ligue : ligue@bretagnerugby.fr et l'accueil téléphonique est d'ores et déjà réouvert l'après-midi de 14h à 17h.

Informations post confinement du Ministère des Sports

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DES SPORTS

A toutes fins utiles, nous rappelons que les quatre guides officiels du Ministère des Sports relatifs à la reprise des activités physiques et sportives post-confinement sont disponibles depuis le site interet de la Ligue et accessible depuis le lien ci-après :

↳ https://liguebretagne.ffr.fr/actualites/ligue/covid-19-informations-de-la-ligue-bretagne-rugby-relatives-au-deconfinement

Nous invitons les clubs et licenciés à prendre connaissance des bons réflexes à adopter en matière d'activités sportives et à observer les recommandations sanitaires liées à la reprise sportive post confinement. Nous soulignons que Ministère des Sports insiste sur une reprise progressive de l'activité sportive et le respect strict des mesures barrières et des règles de distanciation physique adaptée à la pratique sportive.

FRANCE RUGBY

Plan de reprise d'activités rugby de la Fédération & Recensement des « COVID Manager de club »

Comme la Ligue Bretagne l'a souligné auprès de ses clubs dès le vendredi 15 mai 2020 au soir, la Fédération vient de diffuser son plan de « reprise d'activités rugby en toute sécurité » (**annexe 1**) qui s'articule selon les 5 axes suivants :

- Permettre une activité physique et ludique en évitant les risques d'expositions au virus ;
- Privilégier les mesures de protection collective ;
- Remettre progressivement les joueurs dans l'activité sportive en leur permettant de reconstruire en toute sécurité leur potentiel athlétique ;
- Recréer du lien social entre les acteurs du rugby ;
- Prévention des blessures pour protéger les pratiquants tout au long de la saison et les maintenir en bonne santé ;

Désignation des « COVID Manager »

La mise en oeuvre de ce plan suppose la désignation d'acteurs relais à tous les échelons. Ainsi, la Fédération invite les Ligues Régionales et les Comités Départementaux à désigner un « COVID Manager Régional » et des « COVID Managers Départementaux ». De la même façon, chaque Président(e) de club désirant s'inscrire dans le cadre du dispositif de reprise de l'activité rugby devra désigner auprès de la Ligue Régionale, chargée de coordonner cette action, son « COVID Manager de club ». Celui-ci aura la responsabilité de mettre en oeuvre et de coordonner localement le plan de reprise d'activités du rugby en toute sécurité de la Fédération.

Recensement des « COVID Manager de Club »

La désignation par le Président du club de son « COVID Manager » s'effectue en complétant le formulaire en ligne disponible depuis le lien ci-après. Nous soulignons que ce support présente entre autres le profil du « COVID Manager de Club » ainsi que ses missions.

↳ Recensement des "COVID Manager de club" et de l'engagement des clubs dans le dispositif fédéral de reprise d'activités

Au total, la Ligue Bretagne invite les Président(e)s des clubs bretons à bien vouloir compléter le présent formulaire dès que possible y compris dans l'hypothèse où leur club ne s'inscrirait pas dans le cadre du dispositif de reprise d'activités de la Fédération au titre de la fin de saison 2019/2020. **Un premier état des lieux est programmé le mercredi 27 mai 2020 - 12h.**

Retrouvez toutes les informations relatives au plan de reprise d'activités rugby de la Fédération et au recensement des « COVID Manager de club » en page d'accueil du site internet de la Ligue Régionale.

↳ https://liguebretagne.ffr.fr/actualites/ligue/plan-de-reprise-dactivites-rugby-en-toute-securite-de-la-federation

Projet de Championnats Territoriaux seniors masculins à XV 2020/2021

Au terme d'une saison tronquée par une crise sanitaire sans précédent, les classements des championnats territoriaux seniors masculins à XV 2019/2020 ont été arrêtés selon les préconisations de la Fédération *(procès verbal du Bureau Fédéral du 3 avril 2020)* et diffusés notamment par le biais d'un précédent Avis d'Informations. Le projet en cours de championnats territoriaux seniors masculins à XV 2020/2021 est présenté par le biais du document ci-joint (**annexe 2**).

D'autre part, les récents travaux de la Commission Régionale des Épreuves ont contribué à la mise en place d'une consultation en ligne des clubs bretons concernés. Cette dernière a pour objectif de concourir à la future décision finale du Comité Directeur de la Ligue Bretagne quant au schéma général d'organisation des championnats territoriaux seniors masculins à XV qui sera retenue pour la prochaine saison sportive 2020/2021. En complément, elle permettra aussi de recueillir l'avis des clubs sur la mise en place de la Coupe de Bretagne à XV 2020/2021 et sur d'autres problématiques plus générales. Cette consultation en ligne est accessible depuis le lien ci-après :

↳ LRBR : Consultation des clubs relative au projet de Championnats Territoriaux seniors masculins à XV 2020/2021

Il est précisé que **les responsables des clubs** des équipes seniors masculines territoriales à XV **peuvent compléter cette consultation** au plus tard **jusqu'au vendredi 5 juin 2020 - 12h**.

Retrouvez toutes les informations relatives au projet de championnats territoriaux seniors masculins à XV 2020/2021 par le biais du site internet de la Ligue Régionale depuis le lien ci-dessous :

↳ https://liguebretagne.ffr.fr/actualites/competitions/projet-de-championnats-territoriaux-seniors-masculins-a-xv-2020-2021

Volet financier du plan de relance du rugby français & prélèvements des cotisations par la Ligue Régionale



Consécutivement à l'instauration du confinement par les pouvoirs publics, la Fédération a sollicité au mois de mars 2020 l'ensemble des Ligues Régionales afin que ces dernières gèlent toutes les opérations de prélèvements en cours auprès des clubs, telles celles relatives aux cotisations et assurances fédérales, aux cotisations régionales ou encore aux coûts de mutation. Cette demande de la Fédération s'inscrivait dans le cadre de la préparation du volet financier de son plan de relance.

De ce fait, la Ligue Bretagne a suspendu les premiers prélèvements au titre de la saison 2019/2020 qu'elle avait envisagé d'imputer aux comptes des clubs bretons en ce même mois de mars 2020, ce dans l'attente des directives fédérales. Celles-ci se sont concrétisées le mois suivant par la présentation d'un dispositif financier exceptionnel d'un montant total de 35 millions d'euros étalés sur les saisons 2019/2020 et 2020/2021 ; dispositif largement diffusé et synthétisé par le biais de la présentation ci-après :

↳ Présentation vidéo du plan solidaire de soutien des clubs de rugby amateur

Pour les clubs, le volet financier du plan de relance de la Fédération implique :

- Pour la saison 2019/2020, une déduction de 25% du montant des prélèvements (cotisations et assurances fédérales, cotisations régionales, coûts de mutation) ;
- Pour la saison 2020/2021, une déduction de 100% du montant des prélèvements (cotisations et assurances fédérales, cotisations régionales, coûts de mutation) ;

Le Comité Directeur de la Fédération venant d'enteriner le vendredi 15 mai 2020 le volet financier de son plan de relance, la Ligue Bretagne va désormais pouvoir très prochainement imputer aux clubs 75% les prèlèvements prévus au titre de la saison 2019/2020 pour ce qui concerne les cotisations et assurances fédérales, les cotisations régionales ou encore les coûts de mutation ; les 25% restants étant compensés par la Fédération.

Nous précisons que pour établir son prochain appel des cotisations régionales aux clubs, la Ligue Bretagne s'appuyera sur les effectifs des clubs selon le relevé au 30 avril 2020 et qu'il ne sera pas effectué de réajustement au 31 mai 2020 du fait de la situation sanitaire actuelle.

Nous soulignons que le principe d'une déduction de 25% du montant des prèlèvements 2019/2020 s'appliquent aussi aux cotisations sollicitées directement aux clubs par les Comités Départementaux bretons.

Retrouvez les informations relatives au volet financier du plan de relance du rugby français ainsi que d'autres décisions fédérales prises à l'occasion de la récente réunion du Comité Directeur par le biais du site internet de la Ligue Régionale depuis le lien ci-dessous :

↳ https://liguebretagne.ffr.fr/actualites/ligue/informations-financieres-et-reglementaires-de-la-federation

Pour toutes questions sur les comptes des clubs tenus par la Ligue Régionale, nous vous invitons à nous contacter par email : ligue@bretagnerugby.fr.



Effectifs des clubs de la Ligue Régionale au 30/04/2020

Pour information vous trouverez ci-joints **(annexes 3a et 3b)** :

- La situation des **effectifs des joueur(se)s des clubs de la Ligue Régionale au 30/04/2020**
- La situation des **effectifs des dirigeant(e)s des clubs de la Ligue Régionale au 30/04/2020**.



Nouveaux Certificats de Qualification Professionnelle 2020/2021 de l'inter Ligue Grand Ouest

Les Ligues Régionales du Grand Ouest mettent désormais à la disposition des éducateurs, entraîneurs et tous licenciés intéressés, les deux certificats de qualification professionnelle suivants :

- **Certificat Moniteur de Rugby à XV**
- **Certificat Technicien de Rugby à XV**

Créé et délivré par la branche professionnelle du sport, le certificat de qualification professionnelle (CQP) permet d'acquérir une qualification opérationnelle reconnue. Il certifie les compétences acquises par la formation ou l'expérience (VAE), et permet à son titulaire d'encadrer contre rémunération et se voir délivrer une carte professionnelle.

Dispensé en formation continue, la durée minimale d'un CQP est de 270 heures dont 120 heures en club.

Nous diffusons ci-joints la présentation générale des nouveaux CQP du Grand Ouest (**annexe 4a**) ainsi que les dossiers de présentation et d'inscription de ces deux formations (**annexes 4b à 4e**).

Nous soulignons que **les dossiers d'inscription sont à compléter et déposer avant le 15 Juin 2020**.

Nous invitons les correspondants des clubs à diffuser cette information et ces documents.

Semaine nationale des écoles de rugby de la Fédération

Au terme de la période d'inscription nationale, ce sont **89% des clubs bretons qui viennent de s'engager pour prendre part à l'édition 2020 de la Semaine Nationale des Écoles de Rugby** ; action d'envergure déclinée par la Fédération sur l'ensemble du territoire français.

La Ligue Bretagne félicite les clubs pour cet engagement record.

Vous pouvez retrouver la présentation de la Semaine nationale des écoles de rugby de la Fédération par le biais du lien ci-après :

⇨ https://www.ffr.fr/actualites/federation/ouverture-des-inscriptions-a-la-semaine-nationale-des-ecoles-de-rugby

Yvon COLLÉAUX
Président de la Ligue Régionale Bretagne de Rugby